



Politique du Gouvernement en matière d'aménagement numérique : « *New Deal mobile* » et 5G

Comité national de dialogue du 12 décembre 2018

Le New Deal mobile : généraliser une couverture mobile de qualité pour l'ensemble des Français

- ▶ *Un changement de paradigme pour l'Etat*
 - pour la première fois, l'aménagement numérique est prioritaire dans les conditions d'attribution des fréquences

- ▶ *Des engagements des opérateurs pour une amélioration progressive*
 - généralisation de la couverture 4G
 - couverture des axes de transport prioritaires
 - couverture indoor à la demande
 - qualité de service

- ▶ *Dispositif de couverture ciblée pour apporter une solution à chaque besoin identifié*

- ▶ *Transparence et accélération des déploiements*

Le New Deal mobile : engagements des opérateurs

Améliorer la couverture des axes de transport

- Routes prioritaires et réseau ferré régional

Améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments

- Voix sur Wi-Fi et couverture à la demande

Généraliser la 4G sur l'ensemble des sites mobiles d'ici fin 2020

- Programme ZBCB : 75% fin 2020, 100% fin 2022

Améliorer progressivement la qualité des réseaux mobiles

- Transparence, obligations renforcées en matière de qualité de service

Dispositif de couverture ciblée

- 5 000 nouvelles zones par opérateur à couvrir en 4G + 1 000 nouveaux sites pour la 4G fixe

Le New Deal mobile : état des lieux

▶ *Autorisations et fréquences*

- l'ensemble des autorisations d'utilisation de fréquences ont été mises à jour [*décisions de l'ARCEP du 3 juillet 2018*]
- la procédure de réattribution des fréquences est également terminée [*décisions de l'ARCEP du 15 novembre 2018*]

▶ *Dispositif de couverture ciblée*

- un 1^{er} arrêté a été publié le 4 juillet qui recense 485 sites à couvrir
- le 2^{ème} arrêté, concernant 115 sites, d'ici la fin de l'année

▶ *Autres*

- redevances pour les fréquences : décret du 28 septembre 2018
- exonération temporaire d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : en cours dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019
- simplification

Etat des lieux de la 5G

- ▶ La 5G se présente comme la génération de rupture, qui ne s'intéresse plus uniquement aux communications interpersonnelles, mais permet la cohabitation d'applications et d'usages extrêmement variés
- ▶ Son déploiement s'effectuera en deux phases :
 - des premiers déploiements dans la continuité de la 4G
 - l'introduction progressive des technologies de rupture nécessaires pour les nouveaux modèles d'usage

- ▶ La 5G sera employée dans des secteurs très variés :

- l'énergie
- la santé
- les médias
- l'industrie
- les transports...



La feuille de route 5G pour la France : enjeux et objectifs

- ▶ Le Gouvernement et l'ARCEP ont publié le 16 juillet 2018 une **feuille de route 5G** qui s'inscrit dans le calendrier européen et dessine une ambition nationale afin de dynamiser la compétitivité et l'innovation dans de nombreux secteurs économiques grâce à l'introduction de la 5G

- ▶ **Les enjeux économiques de la 5G :**
 - des investissements attendus de 56 milliards d'euros en Europe (Commission européenne, 2016)
 - enjeu pour les opérateurs : investissement et diversification de revenus
 - enjeu de l'émergence d'un écosystème de nouveaux services innovants
 - enjeu pour la compétitivité des filières industrielles

- ▶ **Les objectifs pour la France :**
 - Maintenant : lancer plusieurs pilotes 5G sur une variété de territoires et accueillir des premières mondiales d'application de la 5G dans les domaines industriels
 - 2020 : premiers déploiements commerciaux (au moins une grande ville)
 - 2025 : couvrir en 5G des axes de transports principaux

La feuille de route 5G pour la France : les 4 grands chantiers

Chantier n° 1

- Libérer et attribuer les fréquences

Chantier n°2

- Favoriser le développement de nouveaux usages

Chantier n°3

- Accompagner le déploiement des infrastructures de la 5G

Chantier n°4

- Assurer la transparence et le dialogue sur les déploiements et l'exposition du public

Chantier n° 4 : Assurer la transparence et le dialogue sur les déploiement et l'exposition du public

- ▶ **Objectif** : répondre au besoin d'information du public sur les conséquences du déploiement en matière d'exposition aux ondes

- ▶ **Leviers** :
 - faire évoluer le cadre du contrôle de l'exposition du public
 - mettre en place un dispositif de dialogue et de transparence auprès du public

- ▶ **Prochaines actions** :
 - lancement du comité national de dialogue de l'ANFR
 - saisine de l'ANSES